

DECRET N° 2013-302 DU 25 JUIN 2013

Chargeant Monsieur Lambert KOTY, Ministre des Travaux Publics et des Transports, de l'intérim de Maître A. Marie-Elise C. GBEDO, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises pour compter du mardi 28 mai au mardi 04 juin 2013.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE**

- VU la loi n °90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU le décret 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement.

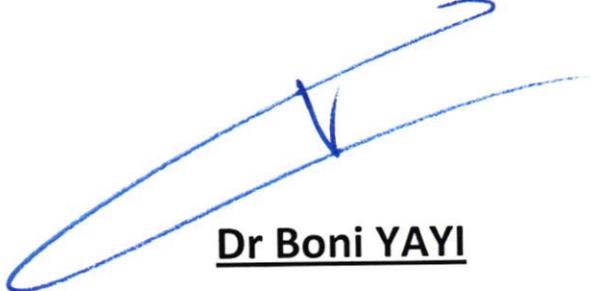
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du **mardi 28 mai au mardi 04 juin 2013**, Monsieur Lambert KOTY, Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'intérim de Maître A. Marie-Elise C. GBEDO, Ministre de l'Industrie, du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Chargé de la Défense Nationale


Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MCAT 4 - SGG 1 - Autres Ministères 25

DEPARTEMENTS 6 - JO 1 *cy*

cy